

# ASC Tennis de Table Saison 2024-2025

Nouvelle adhésion : Oui  Non

NOM :  Prénom :  Sexe :

Adresse :

Code Postal :  Ville :

Date de Naissance :  /  /  Lieu de naissance :

Téléphone Fixe :  et/ou Téléphone Portable :

Adresse électronique 1 :

Adresse électronique 2 :

## Nouveauté 2024

**Un entraînement dirigé le mardi- salle grise- de 20h à 22h, dans un créneau partagé avec la JAAC**

**1. Entraînement libre Loisirs 170€**

➤ **Mercredi 20h / 22h45 - Salle Bleue**

Né(e)s jusqu'en 2010 - *licence promotionnelle comprise*

**2. Entraînement libre Compétiteurs 210€**

➤ **Jeudi 20h30 / 22h45 - Salle Bleue**

Né(e)s jusqu'en 2010 - *licence traditionnelle comprise*

*Créneau partagé avec les adhérents de la JAAC*

*Maillot du club obligatoire (+20€) : Taille :*

**3. Entraînement dirigé Loisirs 210€**

➤ **Mardi 20h / 22h – Salle grise**

*Créneau partagé avec les adhérents de la JAAC (10 places étant réservées aux adhérents de l'AS Caluire, les premiers arrivés seront les premiers servis)*

**Accès au créneau libre du mercredi inclus**

## Cotisations

Chèque à l'ordre de: ASC TT . Montant :  € Titulaire du compte, :

Souhaitez-vous un justificatif ?

**Certificat médical** : Obligatoire pour les nouveaux adhérents ; Autorisant la pratique du Tennis de Table en compétition ; De moins de 3 mois à la date du 15/09/2024.

**Renouvellement** : renseigner et signer l'attestation (site : rubrique documents). Pour les mineurs, signature obligatoire du représentant légal. Ancienneté maximale du certificat médical d'origine, 3 ans à la date du 15/09/2024

La signature de la présente fiche d'inscription implique l'acceptation sans réserve de la « charte de bonne conduite » figurant sur notre site (<https://ascaluirett.sportsregions.fr/>)

Signature de l'adhérent (ou de son représentant légal)  
**précédée de la mention « lu et approuvé »**

Fait à Caluire le

Date :

/  /